AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0802
FR0010667147-FS0447

16 mai 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

COFACE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 mai 2019, la société Schroder Investment Management Limited[1] (1 London Wall Place, Londres EC2Y 5AU, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 14 mai 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COFACE SA et détenir individuellement, pour le compte desdits fonds et clients, 7 651 262 actions COFACE SA représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions COFACE SA sur le marché.

À cette occasion, la société Schroders plc (1 London Wall Place, Londres EC2Y 5AU, Royaume-Uni) n'a franchi aucun seuil et détient, au 14 mai 2019, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 7 848 415 actions COFACE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,10% du capital et des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Schroder Investment Management Limited	7 651 262	4,97
Schroder Investment Management North America Limited	197 153	0,13
Total Schroders plc	**7 848 415**	**5,10**

[1] Contrôlée par Schroders Plc.
[2] Sur la base d'un capital composé de 153 899 261 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.